

Franciscaines de l'Immaculée : pourquoi un tel harcèlement ?

Author : Vini Ganimara

Categories : [Divers Osservatore](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 3 septembre 2014



On sait de quelle manière violente, en ce qui concerne le droit de l'Église, se déroule la visite canonique des Franciscains de l'Immaculée, demandée à la fin du pontificat de Benoît XVI par une minorité de religieux de cette communauté hostile à l'orientation trop traditionnelle de leur institut. Cette visite canonique, ordonnée par le cardinal João Braz de Aviz, préfet de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée, est menée par le P. Volpi, capucin, désigné comme commissaire et disposant des pouvoirs de supérieur de l'institut. En mai dernier, le même cardinal a annoncé à la Mère générale de la branche féminine, les Franciscaines de l'Immaculée, la nomination « avec effet immédiat » d'une visiteuse, dotée de pouvoir équivalents à ceux de commissaire. Il s'agit de la Sœur Fernanda Barbiero, de l'Institut des Sœurs enseignantes de Sainte Dorothee. Cette religieuse a enseigné à l'Université Urbanienne, à Rome, à l'Université Pontificale des Sciences de l'Éducation *Auxilium*. Elle collabore à un certain nombre de revues, fait de nombreuses conférences sur des thèmes pastoraux, ecclésiologiques, et sur les problèmes des femmes. Elle a publié divers ouvrages, notamment : *Le célibat consacré et les valeurs de la féminité dans Mulieris dignitatem*, ou encore sur l'œuvre de sainte Dorothee dans la réalité culturelle d'aujourd'hui. Ses options théologiques sont très modernes et sa nomination pour visiter les Sœurs de l'Immaculée a été ressentie comme une espèce de provocation délibérée. Il ne fait pas de doute que la Congrégation pour les Religieux veut remettre au pas ces deux jeunes instituts masculin et féminin de l'Immaculée, aux

nombreuses vocations, aux implantations multiples dans l'Italie et dans le monde, qui l'une et l'autre ont adopté un bi-formalisme liturgique qui s'avère très fécond. Concrètement, ces visites à tonalité fortement idéologique préparent pour les Franciscains et les Franciscaines de l'Immaculée une quasi disparition, avec le départ provoqué d'un grand nombre de leurs membres, déjà largement commencé chez les Franciscains, et un assèchement des vocations. On sait aussi qu'une des premières mesures prises à l'encontre des Franciscains, sous prétexte de rétablir la paix dans leurs communautés, avait été de leur interdire la célébration de la messe traditionnelle. Et voici que la commissaire, Sœur Fernanda Barbiero, a annoncé aux Franciscaines qu'elle allait de même leur interdire de faire célébrer dans leurs communautés la messe en forme extraordinaire « pour quelques mois », afin de « tester leur obéissance ». On imagine la consternation à l'intérieur des couvents de Franciscaines, notamment au sein des communautés cloîtrées. Que la mesure soit directement contraire aux dispositions du *Motu Proprio Summorum Pontificum* de 2007 ne semble nullement inquiéter la Sœur Barbiero, pas plus que les recours canoniques que pourraient éventuellement déposer religieuses ou supérieures contre cette mesure. Il est même probable que ces recours de droit soient attendus pour être qualifiés d'autant d'« actes de désobéissance ». Le cardinal Aviz et un certain nombre de ses collaborateurs appartiennent à la tendance qui, à l'intérieur de la Curie, veut mettre à profit le climat du nouveau pontificat pour « réduire » le *Motu Proprio* de Benoît XVI. La Congrégation des Religieux n'a pas une compétence directe sur les Instituts *Ecclesia Dei*, qui dépendent de la Commission *Ecclesia Dei*, mais les mécanismes administratifs de la Curie peuvent permettre, via la Secrétairerie d'État, une « harmonisation pastorale » à l'endroit de toutes les communautés où est célébrée la messe traditionnelle, par exemple dans le traitement des rapports dressés en suite des trois visites canoniques successives – dans tout autre finalité que les visites dirigées contre les Franciscains – qui se sont déroulées ou sont en cours d'achèvement dans l'Institut du Bon Pasteur, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre et l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre. Pour autant, le cardinal Braz de Aviz n'est pas considéré comme ayant en tout l'oreille du pape. La tendance de la « Casa Santa Marta », comme on désigne désormais les Palais Apostoliques, est plutôt d'estimer ces questions de liturgie traditionnelle comme très secondaires et ne méritant nullement de ranimer de vieilles querelles. Ce sentiment est d'ailleurs largement partagé par de nombreux cardinaux, quand bien même leur sensibilité n'est en rien « ratzinguérienne ».